



PHASE INTRA ACADEMIQUE DU MOUVEMENT 2022

CALENDRIER DES OPERATIONS

Du 17 mars 2022 12h Au 31 mars 2022 12h	Saisie des demandes de mutation sur SIAM accessible exclusivement depuis I-prof : https://portailrectorat.in.ac-clermont.fr/arena/pages/accueil.jsf
31 mars 2022	Date limite de dépôt des demandes d'appuis médicaux
A partir du 31 mars 2022 après-midi	Mise à disposition des confirmations des demandes de mutation
4 avril 2022	Date limite de retour des confirmations de demandes de mutation et des pièces justificatives à l'adresse : https://portail-clermont.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deduction-et-psy/
Du 4 avril au 12 mai 2022	Vérification des barèmes par les services académiques
13 mai 2022 12h	Affichage des barèmes sur SIAM
30 mai 2022 12h	Date limite de demande de modification de barème https://portail-clermont.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deduction-et-psy/ Date limite de demande tardive de participation, d'annulation ou de modification de demande
30 mai 2022	Affichage sur SIAM des barèmes retenus
20 juin 2022	Publication des résultats sur I-prof

Pour les TZR (qu'ils soient nouvellement nommés ou non), la date limite de formulation des préférences d'affectation est fixée au 30 juin 2022.